



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
PERSONNEL ET ADMINISTRATION  
Direction DS - Sécurité  
Directeur

CLP- 21/6/07  
ADONIS N° 7197

Bruxelles, le 13. 06. 2007  
ADMIN.DS6/AC D(2007) 13209  
Dossier: PER35.40/08-26  
Suivi par: Antonio Calvo Alonso-Cortés, tél. 51015

**NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS BLANC  
PRESIDENT DU COMITE LOCAL DU PERSONNEL BRUXELLES**

**Objet: Défibrillateur dans le local de premiers soins du bâtiment CCAB**

Réf.: Votre note CLP Bruxelles-D(2007) 021, du 21.05.2007

Je remercie votre note en référence et votre préoccupation pour la santé des visiteurs et occupants du Centre "Borschette" et partage, bien entendu, l'idée que vous me proposez.

La récente évolution technique rend utilisables les défibrillateurs semi-automatiques par du personnel non sanitaire suite à une courte formation, que je vais proposer aux secouristes présents dans le bâtiment.

Le respect des procédures financières va impliquer un certain délai, suite auquel, la Direction "Sécurité" installera un défibrillateur dans le local de premiers soins du CCAB. Une liste des personnes capables de l'utiliser sera placée à l'entrée du bâtiment.

Stephen Hutchins

Copies: M. Claude Chêne  
M. Giovanni Fracchia

Dossier: PER35.40/08-26 - CCAB

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11.  
Bureau: L-86. Téléphone: ligne directe (32-2) 2951015. Télécopieur: (32-2) 2950105.

Commission européenne, L-2920 Luxembourg. Téléphone: (352) 43 01-1.